



LIVRET 2 TYPOLOGIE DES SITES URBAINS À AMÉNAGER

Fiche 2.1 Les places urbaines

➤ De quoi s'agit-il ?



Thomas Jefferson University (Lubert Plaza, Philadelphie)

Les places urbaines sont des espaces publics ouverts, à dominante piétonne mais en connexion directe avec la voirie. De revêtement majoritairement minéral et souvent équipée de mobiliers et édifices urbains (bancs, fontaine, statue, etc.), c'est un espace de vie central dans la ville, à cause des bâtiments situés en périphérie (église, mairie, commerces, etc.) mais aussi parce que les usages y sont variés et favorisent la détente et les rencontres entre citoyens. La Nature en Ville y a toute sa place, gage de qualité urbaine et de confort pour les usagers sous notre climat tropical.

En tant qu'espace central de la ville, la place doit jouer son rôle d'épurateur et de climatiseur de l'air et du climat urbain (lutter contre les îlots de chaleur) et pour cela elle doit accueillir une végétation suffisante.

➤ Quelles spécificités?

Le revêtement de sol d'une place est généralement très minéral, laissant peu d'espace aux surfaces engazonnées ou aux massifs plantés. L'espace est donc limité pour l'implantation de la végétation, notamment les arbres. Il faut donc aménager des fosses de plantation, le plus souvent réduites (moins d'1 m³). Le volume de terre est donc limité, contraignant les grands sujets dans leur développement. Le choix du concepteur doit donc s'orienter vers des plantes qui toléreront cette contrainte agronomique (arbres de petit gabarit, palmiers, etc.). Cette obligation est d'autant plus forte que les racines ne doivent pas non plus endommager le revêtement de sol alentours.



La forte minéralité de la place urbaine est à l'origine d'une réverbération importante de la chaleur qui augmente la sécheresse du climat. Cette contrainte agronomique majeure doit orienter également les choix de palette végétale, sauf à prévoir un arrosage régulier des plantations.

A cause de la fréquentation importante des places urbaines, notamment piétonne, les plantes doivent garantir un niveau de sécurité maximale afin que la végétation ne soit pas à l'origine de risque pour le public. Elle ne doit pas non plus être à l'origine de dégradation de l'espace en termes de propreté publique.

Fiche 2.1



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
de l'Environnement
de l'Aménagement
et du Logement
DEAL
Guadeloupe



👉 Quelles recommandations ?

Pour favoriser la Nature en Ville sur une place publique il faut sélectionner des arbres dont le gabarit est en rapport avec l'échelle de la place. Il faut éviter de petits arbres perdus au milieu d'un grand espace ou écrasés par la hauteur du bâti voisin par exemple. Il faut alors déterminer les solutions techniques correspondant au choix du gabarit d'arbre retenu. Pour un grand arbre, il faudra une grande fosse de plantation, pouvant aller jusqu'à 8 m³ (6 m² au sol). Pour gagner de l'espace, on peut alors utiliser un mélange terre-pierre pour remplir les pourtours de cette grande fosse. Ce mélange, quand il est bien réalisé (v. fiche 1.11), garantit une portance suffisante pour la pose d'un revêtement minéral au-dessus, réduisant ainsi la surface au sol strictement dédiée à l'arbre (1 à 2 m²) tout en offrant suffisamment de volume de sol pour le développement racinaire de grands sujets.

Les arbres plantés sur les places publiques ne doivent pas contraindre la forte fréquentation de cet espace, même à la plantation. Pour cela, il faut sélectionner des arbres qui ont été formés en pépinière, avec des plus basses branches à 1,80 m ou 2 m de hauteur. Un arbre plus petit ou avec des branches plus basses risque d'être endommagé par la circulation piétonne ou la gêner.

La fréquentation piétonne peut être aussi à l'origine d'un tassement du sol et, par conséquent de l'asphyxie du système racinaire de la plante. Pour y remédier on peut poser des grilles d'arbres ou des revêtements perméables au pied des arbres (résine, béton poreux ...).

Afin de tenir compte des contraintes spécifiques des places urbaines, le choix de la palette végétale de projet doit être bien réfléchi. Il faut notamment :

- ▶ éviter les arbres à racines superficielles capables de soulever le revêtement de sol minéral (**Ficus, Flamboyant, Fromager**, etc.) ;
- ▶ sélectionner des espèces résistantes à la sécheresse, dites « xérophiles », et ne réserver les espèces « mésophiles », appréciant des conditions moins arides, que pour les secteurs très arrosés de Guadeloupe (Saint-Claude, Gourbeyre, Trois-Rivières) ;
- ▶ éviter les végétaux porteurs d'épines ou de fruits lourds (**Cocotier, Abricotier pays**, etc.) et sélectionner des espèces sans toxicité avérée (v. fiche 1.4) ;
- ▶ éviter les végétaux à gros fruits putrescibles (**Arbre à pain, Manguier**, etc.).

Si les contraintes du sol sont trop fortes (faible espace disponible, sol impropre aux plantations ...) ou pour un effet scénographique particulier, on peut aussi envisager la solution de plantes en bacs ou en jardinières hors-sol (v. fiche 1.12).



école de Binh Duong City (Vietnam)

quelques arbres, arbustes et palmiers adaptées aux places urbaines :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Acacia auriculiformis</i>	Mimosa chenille	<i>Latania sp.</i>	Latanier
<i>Albizia lebeck</i>	Cha-cha	<i>Ocotea coriacea</i>	Bois négresse
<i>Azadirachta indica</i>	Neem, Vépélé	<i>Pisonia subcordata</i>	Mapou gris
<i>Bismarckia nobilis</i>	Washingtonia bleu	<i>Pritchardia pacifica</i>	Pritchardia
<i>Calistemon citrinus</i>	Arbre-écouvillon	<i>Roystonea regia</i>	Palmier royal de Cuba
<i>Calophyllum calaba</i>	Galba	<i>Sabal causiarum</i>	Sabal
<i>Cassia fistula</i>	Casse jaune	<i>Schefflera actinofila</i>	Arbre ombrelle
<i>Chrysalidocarpus lutescens</i>	Multipliant	<i>Syagrus amara</i>	Palmier ti-coco
<i>Citharexylum spinosum</i>	Bois carré	<i>Tabebuia heterophylla</i>	Poirier pays
<i>Coccoloba uvifera</i>	Raisinier bord-de-mer	<i>Washingtonia</i>	Washingtonia
<i>Conocarpus erectus 'sericea'</i>	Mangle argenté	<i>Wodyetia bifurcata</i>	Palmier queue de renard



➤ Quels exemples ?

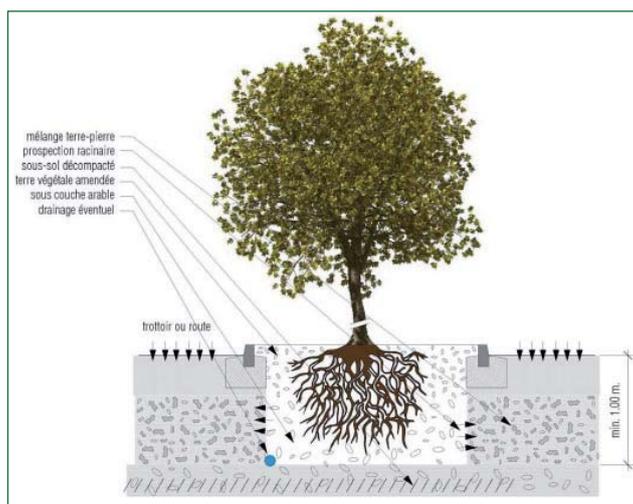


dépourvue d'arbres, la place de Fond Curé à Terre-de-Haut est peu fréquentée par le public pendant les heures chaudes de la journée

▶ la place de l'église de Sainte-Anne, la place de l'église de Capesterre Belle-Eau, les abords de la place de l'église du Moule, le nouveau parvis de l'église de Port-Louis, la place de la mairie de Petit-Bourg ; à une échelle plus réduite : placette de la mairie à Port-Louis, la placette d'Agathon à Baie-Mahault, le Cours Nolvos à Basse-Terre, etc.

▶ contre-exemple : la place de Fond Curé à Terre-de-Haut : bel aménagement urbain avec un réel effort en termes d'équipement (luminaires, bancs, aire de jeux d'enfants) mais qui manque singulièrement d'ombre ; quelques arbres ou palmiers seraient les bienvenus

▶ contre-exemple : la Place des Martyrs à Pointe-à-Pitre : aménagement urbain qualitatif mais qui participe peu à la Nature en Ville



coupe d'une fosse de plantation à proximité d'une voie carrossable (utilisation de mélange terre-pierre) (Politique des arbres d'avenues de la Ville de Rennes)



parvis de la mairie de Petit-Canal



place des Martyrs (Pointe-à-Pitre)

Fiche 2.1



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction

de l'Équipement

et du Logement

DEAL

Guadeloupe



place de l'église de Saint-François



Cours Nolivos à Basse-Terre



place de l'église de Sainte-Anne



nouvel aménagement à Port-Louis

quelques exemples de places végétalisées en Guadeloupe

Pour en savoir plus...

À lire aussi en complément :

Fiches 1.4, 1.11 et 1.12,

Fiches 3.2 à 3.7,

Fiches 4.6 et 4.7

Glossaire

- * îlot de chaleur urbain (ICU) : élévation localisée des températures enregistrées en milieu urbain (par rapport aux zones forestières ou rurales voisines)
- * fosse de plantation : fosse préparée pour effectuer les plantations, aménagée de manière à favoriser la reprise et le bon développement des plants (travail du sol, amendements, etc.)